

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANTILOPE EXPLORATION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE
COCODY QUARTIER DEUX PLATEAUX 8è TRANCHE, Lot
120, Ilot 10

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 11/08/2023 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANTILOPE EXPLORATION »

Objet : LA RECHERCHE, LE DEVELOPPEMENT, L'EXPLOITATION DES SUBSTANCES MINIERES, LA VENTE, L'ACHAT ET LE NEGOCE DES SUBSTANCES MINIERES, LA REPRESENTATION DE TOUTE SOCIETE MINIERE, LES PRESTATIONS DES SERVICES DIVERS. La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Et pour la réalisation de l'objet social : L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE
COCODY QUARTIER DEUX PLATEAUX 8è TRANCHE, Lot
120, Ilot 10

Dirigeant(s) M KOFFI KOUABLAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05121 du 31/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63212/GTCA/RC/2023 du 31/08/2023

